

Avenue de Penhoët : le chantier entre dans sa 3e phase



La requalification de l'avenue de Penhoët, initiée en août 2023, s'achèvera dans les prochains mois pour laisser place à des espaces publics plus agréables, végétalisés et sécurisés. Nouveaux trottoirs, nouveaux mâts d'éclairage, premières plantations... les aménagements prennent forme. La troisième et avant dernière phase de travaux démarrera le lundi 11 mars.

Les interventions prévues jusqu'à fin avril seront dédiées à la réfection de l'intégralité de la chaussée et la poursuite de l'aménagement des espaces piétons (revêtement de la placette au carrefour de la rue des Chantiers et pose des nouveaux éléments de mobilier urbain sur les trottoirs).

L'organisation des travaux

La 3e phase du chantier nécessitera la fermeture de l'avenue de Penhoët à la circulation des véhicules, bus compris. Des déviations et une signalétique seront mises en place (voir le plan ci-après). Les rues Albert Thomas, Pierre Vergniaud, de Trignac et des Chantiers demeurent en impasses. Le stationnement reste interdit dans la zone de travaux.

La circulation des cyclistes et piétons sera maintenue. Les commerces resteront ouverts

avec un accès possible à pied. La collecte des poubelles continue d'être organisée par points de regroupement. Les déchets doivent être déposés dans les bacs prévus à cet effet.

Le plan de circulation pour la 3e phase

Vers la 4e et dernière phase des travaux Lancés en août 2023, ces travaux de réaménagement estimés à 2,4 M EUR HT, ont été organisés en 4 phases. La dernière phase de chantier prévoit à partir du 2e trimestre 2024, la réfection de la voirie lourde et une intervention sur les voies ferrées. L'avenue de Penhoët sera alors rouverte dans les deux sens de circulation automobile. Le projet d'aménagement de l'avenue de Penhoët, tourné vers une avenue urbaine et portuaire, porte une attention particulière à la qualité paysagère du site, au choix d'un mobilier et des éléments de voirie adaptés aux fonctions logistiques et au confort à l'usage du piéton.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr